

Enseignement

Le plurilinguisme sous la Coupole plutôt qu'à l'école

Le Conseil fédéral renforce le plurilinguisme dans son administration mais ne s'implique pas dans la guerre des langues

Lucie Monnat Zurich

Le Conseil fédéral «entend montrer le bon exemple et assumer les responsabilités qui lui incombent en matière de promotion des langues nationales et de cohésion nationale». Le gouvernement a-t-il décidé de passer à l'action après l'annonce de l'abandon du français au primaire par la Thurgovie et Nidwald (*lire ci-contre*)? Pas exactement. Il s'agit là de l'adoption de la révision de l'ordonnance sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques.

Dans les nouveautés, la maîtrise de deux langues nationales au minimum plus d'une troisième à un niveau passif devient obligatoire pour les cadres supérieurs de l'Administration fédérale. Les quotas de membres des diverses communautés linguistiques ne concerneront désormais plus uniquement les départements, mais les offices également. Enfin, les pouvoirs de la déléguée fédérale au Plurilinguisme, la Tessinoise Nicoletta Mariolini, ont été étendus. Nicoletta Mariolini dépendra désormais directement du Conseil fédéral.

«Un timing incroyable»
S'agit-il d'un geste pour apaiser les tensions suscitées par le débat sur le français? «Absolument pas, il s'agit d'un timing incroyable», sourit Nicoletta Mariolini. Mais la question de la promotion du plurilinguisme est évidemment liée à celle de l'enseignement des langues. Nicoletta Mariolini cite une réflexion parue dans *24 heures* du 26 août, intitulée *La guerre des langues*

«Je ne peux certainement pas intervenir auprès des Cantons»



Nicoletta Mariolini, déléguée fédérale au Plurilinguisme

n'aura pas lieu! Pour le sociologue René Knüsel, le principal danger ne se situe pas dans les écoles. «Les vrais enjeux résident dans les lieux de confrontation que sont les institutions fédérales. Là, le plurilinguisme constitue une nécessité absolue.»

«Ce que M. Knüsel ne nous dit pas, c'est comment une personne peut arriver à un niveau comme celui de cadre dans l'Administration fédérale sans maîtriser des outils linguistiques acquis dès l'école.» Nicoletta Mariolini n'ira pas plus loin dans le débat. Malgré l'élargissement de ses pouvoirs, ses mains restent liées devant une

«La situation actuelle doit forcer le Conseil fédéral à agir»



Matthias Reynard, conseiller national (PS/VS)

question qui ne relève pas de la compétence de la Confédération. «Je ne peux certainement pas intervenir auprès des Cantons.» Sa nouvelle fonction a cependant aussi pour but «d'ouvrir des fenêtres». «Je vois mal comment on peut se donner un rôle de pionnier en matière de plurilinguisme sans pour autant œuvrer à ce que les choses évoluent ailleurs.» Sa marge de manœuvre se limite toutefois à un travail de sensibilisation.

Le respect du fédéralisme de Nicoletta Mariolini reflète la position du Conseil fédéral qui, au grand dam des associations d'enseignants et des socialistes, semble dé-

«J'espère que nos amis romands comprendront qu'il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt pour eux»



Res Schmid, conseiller d'Etat nidwaldien

cidé à attendre le bilan 2015 de l'harmonisation du plan d'études pour éventuellement intervenir. Le gouvernement a cependant toujours affirmé sa volonté de faire respecter aux Cantons leur devoir de promotion de la cohésion nationale, notamment par l'apprentissage des langues.

Grand défenseur du français à l'école, le conseiller national Matthias Reynard (PS/VS) juge qu'une intervention du Conseil fédéral devient de plus en plus urgente. «La situation actuelle doit forcer le Conseil fédéral à agir. C'est une question de cohérence: il faut allier l'acte à la parole.»

Nidwald suit la Thurgovie

● Le communiqué est parvenu aux médias dans un français parfait: le canton de Nidwald n'enseignera plus le français à l'école primaire. Cette décision du Conseil d'Etat tombe deux semaines à peine après une décision similaire en Thurgovie.

Le Conseil d'Etat de Nidwald précise cependant que les élèves du secondaire bénéficieront d'un enseignement intensifié. «La répétition est importante lorsque l'on apprend une langue. Concentrer les cours sur trois ans au lieu de cinq donnera de meilleurs résultats. Au final,

aucune heure de français ne sera perdue», assure le directeur de l'Instruction publique nidwaldien, Res Schmid.

Surtout, Nidwald prévoit d'instaurer des séjours linguistiques obligatoires. «Le meilleur moyen pour avoir un contact avec la culture», estime le conseiller d'Etat UDC, qui tient à rassurer les Romands.

«J'espère vraiment que nos amis romands comprendront qu'il ne s'agit absolument pas d'un manque d'intérêt pour eux. Au contraire, ces différentes mesures tendent à prouver que

leur donnons de l'importance.» Difficile cependant de comprendre cette priorité donnée à l'anglais, une langue déjà omniprésente, que ce soit sur internet ou au cinéma. «L'anglais est effectivement une langue plus facile. Mais en Suisse orientale, lorsque l'on interroge les parents et les entreprises, tout le monde est d'avis que cette langue est fondamentale pour le monde professionnel. Il s'agit de recentrer les priorités. Nous optons pour un enseignement plus qualitatif que quantitatif.»

Berne veut renforcer la filière professionnelle

Soutien financier, meilleure reconnaissance des diplômes, passerelles... Le Conseil fédéral veut valoriser l'apprentissage

La formation professionnelle doit être renforcée. Fort de cette conviction, le Conseil fédéral a adopté hier un train de mesures pour faciliter les passerelles vers les hautes écoles, développer le marketing ou encore apporter un soutien financier aux candidats aux examens professionnels.

La formation professionnelle supérieure contribue grandement à la compétitivité de l'économie suisse. Mais les étudiants qui veulent passer un brevet ou un diplôme fédéral après leur apprentissage doivent déboursier jusqu'à 30 000 francs de plus que ceux des hautes écoles, a expliqué hier le ministre de la Formation, Johann Schneider-Ammann.

Pour corriger le tir, le Conseil fédéral a demandé au Département de la formation de proposer une révision du financement des cours préparatoires. Les 18 000 candidats à un brevet ou à un diplôme fédéral enregistrés chaque année ne devraient pas assumer plus de la moitié des frais. La hauteur du coup de pouce varierait selon les tarifs pratiqués. La Confédération pourrait débloquer 60 à 100 millions de francs de plus à cet effet. Le montant et la répartition des charges entre la Confédération et les Cantons seront définis dans le cadre du message 2017-2020 pour la formation, la recherche et l'innovation.

La formation professionnelle supérieure devrait aussi être renforcée avec la création de passerelles vers les hautes écoles. Les conditions d'admission et la prise en compte des acquis doivent devenir plus transparentes. Le dialogue entre les responsables doit être intensifié.

Autre cheval de bataille du gouvernement, une meilleure reconnaissance des diplômes de la formation professionnelle à l'étranger. Pour le Conseil fédéral, il n'est toutefois pas question que les spécialisations soient sanctionnées par un «bachelor professionnel» ou un «master professionnel». Le gouvernement veut éviter toute confusion avec les diplômes des hautes écoles et

l'académisation de la formation professionnelle supérieure, souligne Johann Schneider-Ammann.

Cette discussion n'est toutefois pas terminée. L'Union suisse des arts et métiers est favorable aux bachelors professionnels. Contre l'avis du gouvernement, le National a aussi adopté une motion socialiste demandant une revalorisation des diplômes professionnels via des noms modernes garantissant les équivalences comme bachelors. Le Conseil des Etats se prononcera probablement en décembre.

«Les étudiants qui veulent passer un brevet ou un diplôme fédéral après leur apprentissage doivent déboursier jusqu'à 30 000 francs de plus que ceux des hautes écoles»

Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral

Le gouvernement, lui, préfère un cadre national des certifications et a adopté pour cela une ordonnance ad hoc. Chaque diplôme ou certificat fera l'objet d'une description et sera classé dans une échelle à huit niveaux compatible avec le cadre européen des certifications. Avec ce texte qui entre en vigueur le 1er octobre, les employeurs suisses ou étrangers devraient pouvoir évaluer rapidement les compétences des candidats. Les diplômés y gagneront de meilleures chances sur le marché du travail.

Les demandes de classification incomberont aux organisations du monde du travail, et la décision finale au Secrétariat d'Etat à la formation. Les diplômés seront inscrits dans un registre accessible à tous. Le processus prendra environ trois ans pour l'ensemble des diplômes, mais la publication de la première série de descriptifs est prévue pour l'été 2015.

ATS

Des élus alsaciens au secours de Bâle-Mulhouse

Ces politiciens demandent à Paris de ne pas imposer toutes les entreprises de l'aéroport selon le droit français

Des élus alsaciens font front commun pour tenter de faire reculer le gouvernement français dans sa volonté d'imposer toutes les entreprises de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse selon le droit français. Dans une lettre, ils lui demandent de ne rien toucher à l'exception en vigueur actuellement sous peine de faire fuir les entreprises. Selon l'AFP, le président du Conseil régional d'Alsace, Philippe Richert (UMP), fait partie des signataires.

Députés, sénateurs et élus locaux réagissent ainsi au courrier envoyé cet été par Paris au Conseil fédéral, selon lequel il entend taxer dès 2015 les entreprises situées dans le secteur «suisse» de l'aéroport de la même manière que les autres firmes présentes à l'EuroAirport. Actuellement, elles sont taxées selon le droit helvétique.

La situation est difficile et inquiétante, a déclaré Jean-Marie



Les élus craignent que la menace d'un changement du statut fiscal ne pousse des entreprises à quitter l'aéroport ou à remettre en cause des investissements. KEYSTONE

Bockel, sénateur de l'UDI, aux médias réunis à l'aéroport sis sur sol français. L'aéroport binational franco-suisse avec une participation allemande est la «locomotive» économique du sud de l'Al-

sace, rappellent les signataires. Il ne faut pas abandonner sa situation particulière à travers des «décisions à courte vue». Car les entreprises helvétiques situées dans le secteur «suisse» de l'aéroport

souhaitent s'en aller si Paris persiste. Et plusieurs milliers d'employés français seraient touchés, tout comme l'économie de la région.

ATS

PUBLICITÉ

24heures

Partenaire média

Exposition
jusqu'au 26 octobre 2014

Château de Chillon®
Montreux / Vevytaux
www.chillon.ch

Hugo Bonamin

Portraits fantômes
Les visiteurs illustres du château



CHILLON
SITE CULTUREL
SUISSE